

22.12.2014 - 11:15 Uhr

## Étude Allianz: le dernier «baby-boomer» a 50 ans

Wallisellen (ots) -

- Une étude Allianz menée dans 18 pays analyse le départ à la retraite de la génération des enfants du baby-boom.
- Les baby-boomers suisses ont commencé à prendre leur retraite en 2011.
- En Suisse, les dépenses liées aux retraites augmenteront de presque 37% d'ici à 2033.
- Les répercussions de ce phénomène varient considérablement selon les régions du monde.

Il s'agit d'un tournant démographique: le 31 décembre prochain, le dernier baby-boomer américain aura 50 ans. À travers le monde, les baby-boomers prennent leur retraite. Ce tournant constituera un grand défi pour les systèmes de retraite, y compris en Suisse. C'est le résultat de l'étude récente d'Allianz International Pensions, «Baby, it's over now: The last baby boomer turns 50».

Selon cette étude, le rapport entre les personnes de plus de 65 ans et la population en âge de travailler (coefficients d'âge) augmentera encore sensiblement, et ce au détriment des jeunes générations. Les dépenses liées aux retraites dans les 18 pays étudiés augmenteront en moyenne de 29% lorsque les baby-boomers seront tous à la retraite. Ce chiffre avoisine presque 37% en Suisse. Dans de nombreux pays anglo-saxons, cette hausse est plus importante du fait d'un baby-boom plus long et caractérisé par un taux de natalité supérieur. En revanche, les défis économiques des pays européens résultent plutôt de leur population relativement âgée. Le recul dramatique des taux de natalité après le baby-boom a des conséquences plus lourdes que le baby-boom lui-même.

«Le vieillissement est une tendance structurelle aux conséquences sociales et économiques potentiellement désastreuses», prévient Rudolf Alves, Responsable Vie d'Allianz Suisse. «C'est également vrai en Suisse, malgré sa situation économique relativement bonne, car dans notre pays, l'espérance de vie est l'une des plus élevées du monde».

En Suisse, le baby boom a duré 22 ans

Le baby-boom, pic de la natalité après la Seconde Guerre mondiale, a surpris les sociologues d'un grand nombre de pays occidentaux, car jusqu'alors, les femmes avaient toujours moins d'enfants. Toutefois, la durée, la période et l'ampleur de ce phénomène étaient différentes selon les régions du monde. Par exemple, alors que le baby-boom n'a duré que quatre ans en Italie (de 1946 à 1949), il s'est étendu sur 22 ans en Suisse, entre 1946 et 1968, période à laquelle le pays a affiché les taux de natalité les plus élevés. En 1964, alors que le baby-boom atteignait son paroxysme, on comptait en Suisse environ 2,68 enfants par femme.

Dans certains pays, le baby-boom n'a débuté que dans les années 1950, comme en Allemagne ou en Belgique. Par ailleurs, ce phénomène a pris des proportions différentes selon les régions du monde: aux États-Unis et en Australie, les bébés nés pendant le baby-boom représentaient à la fin de cette période près de 40% de la population. En Suisse, cette part s'élevait à 36,8%. Dans la plupart des pays étudiés, les baby-boomers ont commencé à prendre leur retraite en 2011, une tendance qui se confirme également en Suisse. En Allemagne ou en Autriche, ce phénomène n'apparaîtra qu'à partir de 2021.

Forte hausse des dépenses liées aux retraites

Indépendamment de la durée et des effets directs du baby-boom, la pyramide des âges fera l'objet de modifications dans l'ensemble des 18 pays étudiés. C'est en Nouvelle-Zélande où ce phénomène sera le plus marqué, pays dans lequel le baby-boom a duré le plus longtemps. Lorsque le dernier baby-boomer prendra sa retraite en 2037, le coefficient d'âge passera de 20% à 36%, soit une hausse de 80%. Trois personnes en âge de travailler financeront donc une retraite, au lieu de cinq auparavant. Cette tendance s'observera également en Suisse. Le coefficient d'âge passera de 25% à 37% d'ici à 2033, soit une augmentation d'environ 47%.

Cette évolution de la pyramide des âges a des répercussions directes sur les dépenses publiques liées aux retraites. Les pays présentant le plus grand nombre de baby-boomers seront les plus concernés par ces défis lorsque ces derniers quitteront le marché du travail. En Nouvelle-Zélande, les dépenses liées aux retraites augmenteront de près de 64%. La moyenne des 18 pays étudiés s'élèvera à 29%. En Suisse, ce taux sera de 37%. Quelques chiffres concrets pour étayer ce propos: si en 2010, les dépenses liées aux retraites d'un salarié s'élevaient à CHF 6,30 par tranche de CHF 100 de salaire, ce montant passera à CHF 8,60 d'ici à 2033.

«Le processus de vieillissement considérable de la société mettra donc à l'épreuve notre système social et l'ensemble de l'économie. Le nombre de retraités augmente, alors que le nombre de cotisants est en constante diminution. Parallèlement, on assiste à une hausse des coûts des prestations liés à l'âge. C'est une équation qui ne sera pas tenable sur la durée», explique Rudolf Alves. «Le programme de réformes relatives à la prévoyance vieillesse 2020 va dans la bonne direction, même si certains points restent encore à débattre. Toutefois, la prévoyance retraite privée augmentera considérablement. Pour nous assureurs, le vieillissement de la population est également une opportunité.»

#### Europe: fort vieillissement démographique après le baby-boom

De nombreux pays européens vont faire face ces prochaines années à une tendance croissante: la population en âge de travailler diminue. En Allemagne par exemple, elle aura baissé de 14% d'ici à 2033. En Suisse toutefois, pays d'accueil classique, cette part devrait augmenter de 11%. Ce n'est qu'en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Australie que les prévisions sont plus encourageantes.

Les répercussions de la chute des taux de natalité s'inscrivent clairement dans la durée. Si le baby-boom a duré en moyenne 13,5 ans en Europe, cela fait déjà quarante ans que le taux de natalité de la majorité des pays européens s'élève à environ 2,1 enfants par femme, un taux nécessaire pour maintenir à niveau leur nombre d'habitants. De ce fait, la population d'une grande partie de ces pays est relativement âgée. La Suisse bénéficie depuis 2002 d'une hausse constante d'environ 11% du taux de natalité, mais elle demeure, avec une moyenne de 1,53 enfant par femme, à un niveau relativement bas.

«Il est clair que l'évolution démographique est une grande tendance mondiale, au même titre que le changement climatique et la numérisation croissante. C'est pourquoi des systèmes durables et des prévoyances privées constituent les conditions sine qua non pour assurer la bonne santé financière des générations actuelles et à venir», conclut Rudolf Alves.

Note à la rédaction: nous pouvons vous envoyer l'étude complète (en anglais) sous format électronique sur demande.

Contact:

Hans-Peter Nehmer  
téléphone: 058 358 88 01  
courriel: [hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch)

Bernd de Wall  
téléphone: 058 358 84 14  
courriel: [bernd.dewall@allianz.ch](mailto:bernd.dewall@allianz.ch)